

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**SHO500**

Date de révision: 28.02.2018

Code du produit: SDS-114

Page 1 de 10

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

SHO500

**Autres désignations commerciales**

SHO500005, SHO500005H, SHO500055, SHO500055H, SHO500330, SHO500330H

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Huile de rodage

Uniquement pour usages industriels.

**Utilisations déconseillées**

Le produit ne doit être utilisé que pour l'utilisation prévue.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Producteur**

Société: Sunnen Products  
Rue: 7910 Manchester  
Lieu: USA-MO 63143 Saint Louis  
Téléphone: +1 314 781-2100  
Interlocuteur: Chuck Korn  
e-mail: SDS@sunnen.com  
Internet: www.sunnen.com

**Représentant exclusif**

Société: REACHECK OR Services UG  
Rue: Frohsinnstraße 28  
Lieu: D-63739 Aschaffenburg  
Téléphone: +49 (06021) 1 50 86-0  
Téléfax: +49 (06021) 1 50 86-77  
e-mail: info@reackcheck-or.eu  
Interlocuteur: Andreas Fleckenstein  
Téléphone: +49 (06021) 1 50 86-50  
e-mail: a.fleckenstein@reackcheck-or.eu  
Internet: www.reackcheck-or.eu  
Service responsable: eu-sds@reackcheck-or.eu

**Fournisseur**

Société: Sunnen Benelux BVBA  
Rue: Steenweg 36  
Lieu: B-9810 Eke  
Interlocuteur: Gunter Peersman  
Téléphone: +32 485 55 34 62  
e-mail: gunter.peersman@sunnen.be

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:**

Centre antipoisons: +32 070 245 245 (24/7)  
Centre antipoison (Mayence, Allemagne): +49 (0)6131 - 19240 (24h - de, en)

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**SHO500**

Date de révision: 28.02.2018

Code du produit: SDS-114

Page 2 de 10

**2.3. Autres dangers**

Un contact prolongé, répété du produit avec la peau peut provoquer des irritations et de l'acné des huiles et des hydrocarbures. Possibilité d'irritation mécanique de la peau et des yeux.

Bien qu'il ne soit pas classé comme « combustible » (en se basant sur le point de flamme et la température d'ignition), se produit peut être enflammé et sert de source énergétique pour un incendie. La décomposition thermique peut entraîner la formation de vapeurs et gaz dangereux pour la santé. Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

Les substances contenues dans ce mélange ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB .

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
68649-11-6	1-décène, dimère, hydrogéné			20 - < 25 %
	500-228-5			
	Acute Tox. 4, Asp. Tox. 1; H332 H304			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

**Après inhalation**

Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger. Veiller à un apport d'air frais. En cas de perte de conscience, allonger la personne sur le côté et bien la caler pour le transport. En cas de malaises respiratoires, administrer de l'oxygène. En cas d'apparition de douleurs ou bien en cas de troubles persistants, consulter un médecin.

**Après contact avec la peau**

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Changer les vêtements imprégnés. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

**Après contact avec les yeux**

Enlever les lentilles de contact. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

**Après ingestion**

Rincer la bouche et recracher le liquide. NE PAS faire vomir. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution).  
En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Après contact cutané : irritations, rougeurs, enflures

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**SHO500**

Date de révision: 28.02.2018

Code du produit: SDS-114

Page 3 de 10

**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Mousse. Poudre d'extinction. Brouillard d'eau.

**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Bien qu'il ne soit pas classé comme « combustible » (en se basant sur le point de flamme et la température d'ignition), se produit peut être enflammé et sert de source énergétique pour un incendie. Les conteneurs fermés peuvent fondre, fuir, éclater ou exploser, libérer leur contenu et faire propager l'incendie s'ils sont soumis à des chaleurs extrêmes.  
Mesures de précaution à prendre pendant des travaux de réparation ou de maintenance sur des équipements contaminés avec le produit : Éliminer soigneusement tout résidu de produit sur la pièce avant de souder, découper ou effectuer toute autre activité générant des étincelles afin d'éviter de provoquer un incendie.

**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas de brûlure, utiliser un dispositif de protection indépendant de l'air ambiant et des vêtements de protection contre les flammes.

**Information supplémentaire**

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Les torchons, chiffons ainsi que tout autre tissu isolant, absorbant et fibreux contaminés avec un produit huileux doivent être stockés dans des conteneurs ignifuges appropriés (et devant être vidés chaque jour) afin de limiter les risques de combustion spontanée.  
Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation de produits chimiques. Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuel. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Élimination.  
Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7  
Protection individuelle: voir rubrique 8  
Evacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit. Éviter tout contact avec la

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**SHO500**

Date de révision: 28.02.2018

Code du produit: SDS-114

Page 4 de 10

peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Risque d'inflammation.

**Préventions des incendies et explosion**

Ne pas découper, souder ou mettre les conteneurs sous pression, ceci pourrait les faire exploser. Les torchons, chiffons ainsi que tout autre tissu isolant, absorbant et fibreux contaminés avec un produit huileux doivent être stockés dans des conteneurs ignifuges appropriés (et devant être vidés chaque jour) afin de limiter les risques de combustion spontanée.

**Information supplémentaire**

Ne mélanger le produit qu'avec d'autres huiles de rodage de SUNNEN. À utiliser uniquement dans des machines à honer. Nettoyez les pièces recouvertes d'huile avec un produit nettoyant alcalin. Un contact avec de l'eau ou un matériau alcalin peut entraîner la formation de savons inoffensifs qui peuvent colmater le filtre à huile des machines à honer. Lorsque le produit est renversé, il est recommandé d'être prudent car le matériau peut rendre la surface très glissante.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé.

Les locaux de stockage doivent être appropriés pour le stockage de produits chimiques inflammables.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Tenir à l'écart de: Source de chaleur, flammes ouvertes ou autres sources d'inflammation. Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Huile de rodage

Uniquement pour usages industriels.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Conseils supplémentaires**

Il n'y a actuellement pas de valeurs seuils d'exposition.

**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Assurer une ventilation suffisante et une aspiration ponctuelle aux endroits critiques.

**Mesures d'hygiène**

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Se laver les mains et le visage à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

**Protection des yeux/du visage**

Lunettes de protection étanches avec protections latérales.

**Protection des mains**

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

En cas de contact prolongé ou répété avec la peau : Porter des gants résistants aux produits chimiques.

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile). PVC (Chlorure de polyvinyle).

période de latence: >480 Minutes

En cas de contact prolongé ou répété, utilisez également une crème protectrice pour les parties de la peau qui sont exposées au produit. Observez les recommandations du fabricant de crèmes protectrices. Des crèmes protectrices peuvent aider à protéger les parties de la peau exposées. Elles ne doivent toutefois pas être utilisées dès qu'une exposition a eu lieu, car certaines crèmes protectrices se sont révélées augmenter l'absorption cutanée de composés métalliques. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**SHO500**

Date de révision: 28.02.2018

Code du produit: SDS-114

Page 5 de 10

**Protection de la peau**

Vêtement de protection : Les bras et les jambes doivent être entièrement recouverts. Changer les vêtements imprégnés.

**Protection respiratoire**

Des opérations de honage normales ne devraient générer aucun brouillard dans l'air de la zone de respiration de l'opérateur si les équipements de commande techniques adaptés sont utilisés (aération locale).  
Si les conditions de travail ne sont pas optimales, porter éventuellement un masque respiratoire équipé d'un filtre.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: liquide  
Couleur: jaunâtre / marron  
Odeur: comme: Pétrole

**Testé selon la méthode**

pH-Valeur: Pas de données disponibles

**Modification d'état**

Point de fusion: Pas de données disponibles

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Pas de données disponibles

Point de sublimation: Pas de données disponibles

Point de ramollissement: Pas de données disponibles

Point d'éclair: >205 °C ASTM D-92

**Inflammabilité**

solide: Pas de données disponibles

gaz: Pas de données disponibles

**Dangers d'explosion**

Pas de données disponibles

Limite inférieure d'explosivité: Pas de données disponibles

Limite supérieure d'explosivité: Pas de données disponibles

Température d'inflammation: Pas de données disponibles

**Température d'auto-inflammabilité**

solide: Pas de données disponibles

gaz: Pas de données disponibles

Température de décomposition: Pas de données disponibles

**Propriétés comburantes**

Pas de données disponibles

Pression de vapeur: Pas de données disponibles

Densité: 0,9 g/cm<sup>3</sup>

Hydrosolubilité: pratiquement insoluble

**Solubilité dans d'autres solvants**

soluble dans le pétrole

Coefficient de partage: Pas de données disponibles

Viscosité dynamique: Pas de données disponibles

Viscosité cinématique: >21 mm<sup>2</sup>/s  
(à 40 °C)

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**SHO500**

Date de révision: 28.02.2018

Code du produit: SDS-114

Page 6 de 10

Densité de vapeur:

Pas de données disponibles

Épreuve de séparation du solvant:

Pas de données disponibles

Teneur en solvant:

Pas de données disponibles

**9.2. Autres informations**

Pas de données disponibles

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Pas de réactivité dangereuse dans des conditions normales.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable dans des conditions ambiantes normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Lors d'une utilisation conforme aux dispositions, aucune réaction dangereuse n'est à prévoir.

Réaction dangereuse avec: Agents oxydants, fortes.

**10.4. Conditions à éviter**

Source de chaleur, flammes ouvertes ou autres sources d'inflammation.

**10.5. Matières incompatibles**

Agents oxydants, fortes.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Oxyde de soufre. gaz et vapeurs irritants/toxiques.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
68649-11-6	1-décène, dimère, hydrogéné				
	inhalation vapeur	ATE	11 mg/l		
	inhalation aérosol	ATE	1,5 mg/l		

**Irritation et corrosivité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Un contact prolongé, répété du produit avec la peau peut provoquer des irritations et de l'acné des huiles et des hydrocarbures. Possibilité d'irritation mécanique de la peau et des yeux.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**SHO500**

Date de révision: 28.02.2018

Code du produit: SDS-114

Page 7 de 10

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Absence de données toxicologiques.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Aucune donnée disponible.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Aucune donnée disponible.

**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune donnée disponible.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

**12.6. Autres effets néfastes**

Aucune donnée disponible.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Les conteneurs vides doivent être recyclés, réutilisés ou détruits par une entreprise qualifiée ou habilitée conformément aux stipulations en vigueur.

**Code d'élimination des déchets - Produit**

120107 DÉCHETS PROVENANT DE LA MISE EN FORME ET DU TRAITEMENT PHYSIQUE ET MÉCANIQUE DE SURFACE DES MÉTAUX ET MATIÈRES PLASTIQUES; déchets provenant de la mise en forme et du traitement mécanique et physique de surface des métaux et matières plastiques; huiles d'usinage à base minérale sans halogènes (pas sous forme d'émulsions ou de solutions); déchet dangereux

**Code d'élimination des déchets - Résidus**

120107 DÉCHETS PROVENANT DE LA MISE EN FORME ET DU TRAITEMENT PHYSIQUE ET MÉCANIQUE DE SURFACE DES MÉTAUX ET MATIÈRES PLASTIQUES; déchets provenant de la mise en forme et du traitement mécanique et physique de surface des métaux et matières plastiques; huiles d'usinage à base minérale sans halogènes (pas sous forme d'émulsions ou de solutions); déchet dangereux

**Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés**

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus; déchet dangereux

**L'élimination des emballages contaminés**

Des conteneurs vides peuvent contenir des résidus et être dangereux. Observer les mises en garde sur les étiquettes des conteneurs. Même si les conteneurs sont vides, ils peuvent encore contenir des résidus de matériaux. Ne pas utiliser les conteneurs à des fins autres que celles prévues.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**SHO500**

Date de révision: 28.02.2018

Code du produit: SDS-114

Page 8 de 10

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport fluvial (ADN)****14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport maritime (IMDG)****14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)****14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.5. Dangers pour l'environnement**DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT:

non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucune mesure de précaution particulière n'est connue.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

2010/75/UE (COV):

19 g/l (ASTM E1868-10)

Indications relatives à la directive

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

2012/18/UE (SEVESO III):

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**SHO500**

Date de révision: 28.02.2018

Code du produit: SDS-114

Page 9 de 10

**Information supplémentaire**

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents: non applicable  
Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone: non applicable  
Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants: non applicable  
Règlement (CE) n° 649/2012 du Parlement et Conseil européens concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux: Ce mélange ne contient aucun produit chimique soumis à la procédure de notification d'exportation (Annexe I).  
Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui ont été incluses dans la liste des substances candidates conformément à l'article 59 de REACH: aucune/aucun  
Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui sont soumises à autorisation selon l'Annexe XIV de REACH: aucune/aucun

**Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

**Information supplémentaire**

Les réglementations nationales doivent être également observées!

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**

Version 0,00 - 28.02.2018 - Première édition

**Abréviations et acronymes**

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route  
BlmSchV : Ordonnance relative à l'exécution de la loi fédérale sur la protection contre les immissions  
CAS : Chemical Abstracts Service  
DIN : Norme de l'Institut allemand de normalisation  
CE : Concentration effective  
CE : Communauté européenne  
NE : Norme européenne  
IATA : International Air Transport Association  
Recueil IBC : recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac  
ICAO : International Civil Aviation Organization  
IMDG : International Maritime Code for Dangerous Goods  
ISO : Norme de l'Organisation internationale de normalisation  
CLP : Classification, Labeling, Packaging  
IUCLID : International Uniform Chemical Information Database  
CL : Concentration létale  
DL : Dose létale  
LOG Kow ou LogP : coefficient de partage entre l'octanol et l'eau  
MARPOL : Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires  
OECD : Organisation for Economic Co-operation and Development  
PBT : Substances persistantes, bioaccumulable et toxiques  
RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses  
TRGS : Règles techniques pour les substances dangereuses  
NU : Nations Unies  
COV : Composés organiques volatils  
vPvB : Substances très persistantes et très bioaccumulables  
VwVws : Règlement administratif sur la classification des substances dangereuses pour les eaux  
CPE : Classe de pollution des eaux  
GHS : Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS : European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**SHO500**

Date de révision: 28.02.2018

Code du produit: SDS-114

Page 10 de 10

ELINCS : European List of Notified Chemical Substances

DNEL : Derived No Effect Level

PNEC : Predicted No Effect Concentration

TLV : Threshold Limiting Value

STOT : Specific Target Organ Toxicity

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H332 Nocif par inhalation.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

**Information supplémentaire**

Les informations fournies dans cette fiche technique de sécurité constituent une description des règles de sécurité du produit. Elles ne sont pas destinées à garantir certaines caractéristiques et elles sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. La fiche technique de sécurité a été établie sur la base des informations des fabricants en amont par:

asseso AG, Frohsinnstraße 28, 63739 Aschaffenburg, Allemagne

Numéro de téléphone: +49 (0)6021 - 1 50 86-0, Fax: +49 (0)6021 - 1 50 86-77, E-mail: eu-sds@asseso.eu,

www.asseso.eu

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*